

TOUS À L'ÉCOLE
Le prêt pour payer l'école de vos enfants

DISPONIBLE EN **48h** MAX

BANK OF AFRICA | **ENSEMBLE** CONTRE LE COVID-19

www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0401 du 14 au 20 Juillet 2020 - Prix : 250 F CFA

AFFAIRE MADJOLBA:

La Commission d'enquête "n'a jamais envoyé des pistolets" en France (Général Yark) P.4



POLITIQUE :
Agbéyomé, bas les masques P.6



Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo

SOCIÉTÉ/ESMC :
De l'urgente nécessité des autorités de réagir pour sauver les meubles P.3



Le siège de l'ESMC à Lomé

SOCIÉTÉ :
La famille Douflé implore la clémence du Chef de l'Etat P.2



La famille Douflé

EmploiTogo.com
Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour
Matin:
Ciel peu nuageux
24 °C
Après-midi:
Ciel très nuageux
28 °C

TAUX: 0%

Pour une belle rentrée scolaire et un avenir assuré !

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Durée du remboursement : 12 mois

PRÊT SCOLAIRE 2020



La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

EDITO

Etre humble

Le succès dans toute vie humaine passe par l'humilité. L'humilité est une vertu qui doucement nous mène vers le mont du succès.

L'être humain, imbu de sa personne, de sa condition existentielle est perdu. Totalement perdu car il lui manque une chose essentielle.

Aveuglé volontaire ou par faute de son entourage, un entourage qui préfère le voir très aveuglé pour le manipuler à dessein, l'Homme est réduit à sa minuscule personne. L'Humilité lui fait défaut et l'amène à se croire très intelligent, très futé, très habile, bref très important par rapport à autrui. Or, ce dernier dans son ignorance et son manque d'humilité est enclin à toute sorte d'actes asociaux et rabaisants. Les yeux fermés par ce manque d'humilité, l'Homme se croit au-dessus de son prochain et va ainsi à sa déperdition.

Le plus grave, c'est lorsque dans son entourage immédiat, guidé par la cupidité et le profit, par un manque d'amour et une sorcellerie qui ne dit pas son nom, on refuse de dire ou de faire admettre à cet être humain qu'il va à la dérive. On préfère le tromper et le voir tomber bas. C'est très dommage.

Puisse l'humilité être notre domaine de définition.

Crédo TETTEH

Société : La famille Douflé implore la clémence du Chef de l'Etat

L'Apôtre Kokou Gabriel Douflé, emprisonné depuis et sa famille sollicitent les faveurs du chef de l'Etat pour sa libération. L'annonce a été faite au cours d'un point de presse organisé par les parents de l'homme de Dieu sur site de son camp de prière à Asrama Kponou, à 140 km de Lomé.

La famille du pasteur et les membres de sa congrégation ont tenu à organiser le point de presse sur le site pour montrer aux yeux du monde que ce n'est pas un camp de concentration, ni un lieu où on séquestre les gens comme l'on fait croire les détracteurs de l'apôtre mais plutôt un lieu ouvert à tout le monde. Un site sur lequel on vient quand on veut, et on retourne chez soi quand on le désire.

Un tour sur le site permet de voir des WC modernes, des champs de maïs, d'ignames, de la patate douce sur des hectares. Les résidents font aussi de l'élevage des volailles et des chèvres et ceci juste pour la consommation des personnes qui ont décidé librement de vivre sur le site en recherchant permanentement la face de Dieu et à intercéder en prière pour les autres comme chez les moines.

Tristesse, moral très bas, regards pétrifiés et mélancoliques, voilà ce qu'on peut lire sur le visage du père et de la mère du jeune apôtre Gabriel Douflé qui a fêté ses 36 ans la semaine passée à la prison civile de Lomé. Pour eux, le message est clair : ils demandent l'intervention du chef de l'Etat en tant que premier magistrat du Togo pour que leur fils soit remis en liberté.

Pour Ezéchiel Kouadio, l'un collaborateur de l'apôtre, " Nous venons par cette occasion demander un sincère pardon au chef de l'Etat, premier magistrat de la République togolaise. Nous nous rendons comp-



La famille Douflé

te que la nature de certains de nos écrits et propos pourrait et a porté atteinte à l'autorité, cela dans exercice de notre ministère apostolique ; nous le reconnaissons et nous nous en excusons du fond de notre cœur. La Bible nous recommande le respect et la soumission à l'autorité, nous ne comptons pas dérober à cette recommandation. Au nom de l'apôtre Douflé Gabriel ; au nom de toute la famille DOUFLE et au nom

de toute la communauté éventrée par le vent de cette situation, nous demandons la clémence du Président Faure Gnassingbé pour la mise en liberté de notre frère et fils Gabriel " a-t-il laissé entendre dans une déclaration liminaire à la presse.

Tonyke Vicentia, la mère du pasteur, demande à M. Faure Gnassingbé d'avoir pitié d'elle, d'avoir pitié de son petit frère Kokou

Gabriel pour que ce dernier soit libéré. " Je n'ai rien à dire que de demander pardon, et implorer la clémence du président de la République " a dit la maman de l'Apôtre avec des larmes aux yeux.

L'apôtre Kokou Gabriel Douflé, fans une citation de que rapporte son collaborateur Ezéchiel, a dit estime que les gens ont trafiqué ses propos pour le mettre en difficulté avec l'autorité ; " Mais je sais que Dieu me fera grâce, je sais que je n'ai rien contre le pouvoir et je n'ai aucune raison d'ailleurs d'aller contre l'autorité de mon pays pour qui j'ai toujours prié ; même la réélection du président m'avait été révélée " a-t-il dit.

En rappel, l'apôtre Kokou Gabriel Douflé a été arrêté puis jeté en prison suite à la sortie médiatique d'un de ses collègues de pasteurs le 03 Février, lui attribuant des allégations d'atteinte à l'autorité de l'Etat, et des violations des droits humains.

Dodo ABALO

Togo : Un nouveau mouvement politique voit le jour

Au Togo, beaucoup de mouvements politiques se sont succédé, mais au final, les populations n'ont eu les résultats escomptés. C'est eu égard à ce constat que quelques leaders politiques se sont rassemblés ce samedi 11 juillet 2020, pour lancer un nouveau mouvement afin de sortir le Togo de l'ornière.

" Des Togolais disent ne plus supporter les crises sociopolitiques interminables, la déshumanisation des citoyens, la terreur érigée en mode de gouvernance, l'impunité et le pillage systématique des ressources du pays. Face à ce tableau sombre, ils ont lancé samedi à Lomé un nouveau mouvement. Son nom, c'est le mouvement "la patrie d'a-



La table d'honneur

bord" ", écrit gloabalactu.com.

" La patrie d'abord ", c'est le nom du mouvement. Il a été lancé en présence de quelques acteurs politiques et de la société civile tels que Me Dodji Apévon des Forces démocratiques pour la République (FDR), Nador Awuku du Comité d'action pour le renouveau (CAR), et Pr David Dosseh du mouvement citoyen 'Togo debout'. Le mouvement, dans son message, appelle les Togolais à agir.

" Il est temps d'agir Togolaise et Togolais, il est temps de dire non, non à la violence d'Etat envers les citoyens, non aux crimes restés impunis au Togo, non aux enquêtes sans lendemain. Nous disons non à la violence et à l'impunité au Togo, aux assassinats, aux disparitions et aux meurtres etc. Agissons pour la fin de la violence, le respect de la vie

humaine, le respect des citoyens, militaires et civils, agissons pour un Togo, agissons maintenant ! ", peut-on lire dans le message.

Pour Gérard Akoumey, coordinateur général du mouvement, c'est le moment de rétablir la dignité du peuple togolais. " Les Togolaises et les Togolais de l'intérieur et de la diaspora doivent se poser les bonnes questions, trouver des réponses justes et appropriées afin de mettre en œuvre des actes conséquents qui aideront à reconquérir et à rétablir la dignité du peuple togolais ", a-t-il déclaré, avant d'ajouter " Du moment où nous nous mettons devant l'intérêt commun, je crois que nous avons déjà gagné ".

Pour mener ses actions d'éveil de conscience, " La patrie d'abord " veut tableur sur le porte-à-porte.

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

MARCHESPUBLICESTOGO.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA

sage gescom à partir de 600 000FCFA

sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations
N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC
Récépissé
Adresse : 893, rue 19 Saint Joseph
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse, Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :
CRÉDO ADJÉ K. TETTEH
Directeur de la Rédaction :
Ali SAMBA
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali SAMBA
Infographie : JPB
Crédit Photos: KEKERE Razak
Impression : ST Louis,
Doulassamé-LOME Tél :22 22 10 45
Tirage : 2.500 exemplaires
Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

SOCIÉTÉ-ESMC :

De l'urgente nécessité des autorités de réagir pour sauver les meubles

Dans une correspondance référence 034/ESMC/ATC en date du 27 août 2019 adressée à la Présidente de la CNDH (Commission nationale des droits de l'homme, l'Association togolaise des consommateurs (ATC) informait et menait un plaidoyer auprès de l'institution en faveur des membres de l'Entreprise sociale de marché commun (ESMC) que gérait le sieur Essohalom Sama, le monsieur entre temps REDEMARE.

Par Crédo TETTEH

L'objectif de la démarche de l'ATC était de saisir la CNDH pour violation des droits économiques et sociaux des consom-



Essohalom Sama



Le siège de l'ESMC à Lomé

mateurs des produits ESMT. Dans notre dernière parution, nous dénoncions une escroquerie à grande échelle, une marque du sieur Sama Essohalom. Nous y rappelions aussi la saisine de la

Présidente de l'Assemblée Nationale par le comité des abonnés de l'ESMC, sans suite concrète pour l'instant du Parlement en faveur des pauvres citoyens ayant investis dans les produits proposés par l'ESMC en vue de lendemains bien meilleurs.

Le sieur Essohalom Sama serait-il intouchable ?

Malgré tous les cris de détresse des membres de l'ESMC et surtout des démarches de l'Association togolaise des consommateurs (ATC) envers les autorités en charge du commerce et de l'économie et des finances sans oublier la BCEAO, l'on se demande si le sieur Essohalom Sama serait-il un intouchable ?

Pour rappel, c'est à travers un communiqué en date du 16 août 2019 que les responsables de l'ESMC annonçaient la suspension provisoire de toutes leurs activités pour une durée de six (06) mois. La raison donnée est que l'entreprise souhaiterait assurer les travaux de conformité technique et juridique qu'impose à leur secteur d'activité, la nouvelle législation relative aux transactions électroniques. Une annonce qualifiée en son temps

par l'ATC " de plaisanterie de mauvais goût d'autant qu'après presque deux ans de vaines promesses, les souscripteurs n'ont trouvé aucune satisfaction auprès de l'ESMC " dans un communiqué après la suspension des activités de l'ESMC.

De l'urgente nécessité des autorités de réagir pour sauver les meubles

A ce jour, ce qui est déploré sur toutes les lèvres, c'est le manque de réaction des autorités togolaises pour interpellier les premiers responsables de l'Entreprise sociale de marché commun (ESMC) qui à tout considérer, versent dans une escroquerie indescriptible. Le gérant statutaire Essohalom Sama et son staff devront obligatoirement s'expliquer et au besoin répondre devant la loi.

Pour rappel, "Plus de 800.000 abonnés, et 22 milliards de FCFA auraient été collectés à titre d'abonnement aux différents offres et services que l'entreprise avait proposés ", écrivent les abonnés de l'ESMC dans leur lettre adressée à la présidente de l'Assemblée Nationale, le 20 juin 2020.

A suivre ...

ASSOCIATION TOGOLAISE DES CONSOMMATEURS
ONG DE DEVELOPPEMENT N°228/MPATHU/2001
CONSUMERS INTERNATIONAL
ORGANIZATION FOR CHANGE

Ref N° 034/ESMC/ATC/19
Lomé, le 27/08/2019

A
Madame la Présidente de la Commission Nationale Des Droits de l'Homme (CNDH)
LOME

Objet : Information et plaidoyer pour les droits des membres de l'ESMC

Madame la Présidente,

Suite aux multiples interpellations de notre association par de nombreux consommateurs qui demandent notre assistance dans le cadre de la jouissance de leurs droits aux services, produits et prestations qui découlent de leur souscription et adhésion à l'Entreprise Sociale de Marché Commun (ESMC), nous avons l'honneur de vous saisir pour violation des droits économiques et sociaux desdits consommateurs.

Nous rappelons que l'installation de cette entreprise née de l'ex ReDeMaRe (Réseau pour le Développement de la Masse sans Ressource) s'est faite avec une grande publicité à l'endroit de la population avec toute assurance concernant la fiabilité de son système.

Ce nouveau « challenge » des responsables de l'ancien ReDeMaRe devenu ESMT connaît des problèmes quelques mois après sa création car toutes les promesses tenues à l'endroit de ses clients souscripteurs n'ont pas été respectées.

Dans un communiqué en date du 16 août 2019, ESMT annonçait à l'endroit de ses fournisseurs et souscripteurs la suspension provisoire de ses activités pour une période de six (6) mois pour réaliser les travaux de conformité techniques et juridiques qui s'imposent à leur secteur d'activité et la nouvelle législation relative aux transactions électroniques.

La diffusion de ce communiqué, après presque deux ans d'activités marquées par le non-respect des engagements vis-à-vis des souscripteurs suscitent de nombreuses questions.

Madame la Présidente, notre réaction est motivée par le fait que déjà le 28 avril 2010, l'ATC inquiète des activités de ReDeMaRe a dans un courrier attiré l'attention des Ministères en charge du Commerce et de l'Economie sur ce qui s'apparentait à une fausse publicité et une arnaque à l'endroit du public.

Le 24 mai 2010, c'est à travers un point de presse que nous sommes revenus sur la question afin que les pouvoirs publics se prononcent clairement sur les activités de ReDeMaRe, Ets CHRISTIFEX, KARUS TOGO. Les trois structures précitées avaient le même mode opératoire.

Pour l'ATC, l'Etat devrait s'impliquer dans les activités de ces entreprises afin de garantir les intérêts des citoyens/consommateurs.

En sa qualité de représentant de la société civile à la Commission Nationale de Crédits (CNC), l'ATC est revenu énormément sur les activités de l'ESMT qui ne nous rassuraient pas du tout. Aujourd'hui, malheureusement les faits tendent à nous donner raison.

A cet égard, afin de garantir les droits socio-économiques et les intérêts des souscripteurs et fournisseurs de l'ESMT, nous demandons à ce que la CNDH se saisisse du dossier.

Le Togo est un pays de droit et rien ne saurait expliquer ce genre de pratique.

Les citoyens doivent être protégés contre toute activité exercée dans l'illégalité et marquée par de fausses propagandes et publicité.

Dans l'espoir que notre démarche retiendra votre attention, nous vous prions de recevoir Madame la Présidente, l'expression de notre parfaite considération.

Pour le Bureau Exécutif
Le Vice-Président
Chargé des Relations Extérieures
GAGALO Kokou

ASSOCIATION TOGOLAISE DES CONSOMMATEURS
ONG - ATC
BP 30621
TEL: (00229) 90 04 35 10 / 90 04 37 43
E-mail: atctogo@yahoo.fr Lomé - Togo

AMPLIATION
Ministère de l'Economie et des Finances
Ministère du Commerce
Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile
CASIMEF
BCEAO
CNC
APBEF
CIT

ASSOCIATION TOGOLAISE DES CONSOMMATEURS
ONG DE DEVELOPPEMENT N°228/MPATHU/2001
CONSUMERS INTERNATIONAL
ORGANIZATION FOR CHANGE

Ref N° 048/ATC/19
Lomé le, 29/08/2019

A
l'Honorable Madame la Présidente de l'Assemblée Nationale
Lomé

Objet : Transmission de copie de lettre de saisine adressée à la Présidente de la CNDH suite à la suspension Provisoire des activités de ESMT.

Honorable Madame la Présidente,

Nous avons l'honneur de venir par la présente vous transmettre à toute fin utile une copie de la lettre de saisine adressée à madame la présidente de la Commission Nationale des Droits de l'Homme(CNDH) suite à la suspension provisoire des activités de ESMT.

Nous vous prions de recevoir, Honorable Madame la Présidente, l'Expression de notre haute considération.

Ci-joint :
- Copie de la lettre

Pour le Bureau Exécutif
Le vice-président
Chargé des Relations Extérieures
GAGALO Kokou

ASSOCIATION TOGOLAISE DES CONSOMMATEURS
ONG - ATC
BP 30621
TEL: (00229) 90 04 35 10 / 90 04 37 43
E-mail: atctogo@yahoo.fr Lomé - Togo

Siège Social : Lomé, quartier Bè Kikamé non loin de l'ancienne église catholique
BP: 30621 Tel. (+228) 90043510/ 90043713 /70430523 .Fax: (+228) 22218125
E-mail: atctogo@yahoo.fr Lomé-Togo BANQUES : ECOBANK / BPEC.
L'ATC, pour la qualité de la vie



POLITIQUE : AGBÉYOMÉ KODJO
PREND LE MAQUIS

Le leader du MPDD et ancien Premier ministre, Agbéyomé Kodjo, aurait décidé de se cacher pour éviter les menaces qui pèseraient contre lui. Certains affirment qu'il aurait quitté le pays. Pour Aimé Gogué, le président de l'Alliance des démocrates pour un développement intégral (ADDI, opposition), cette fuite supposée n'est pas la bonne démarche.

'A sa place, je ne quitterai pas le Togo. D'ailleurs moi je n'ai jamais quitté le pays', a-t-il déclaré dimanche sur Pyramide FM. Tous les leaders de l'opposition ont un jour affirmé être l'objet de menaces sécuritaires. Jean-Pierre Fabre, Gilchrist Olympio, Bob Akitani et d'autres.

'Agbéyomé Kodjo aurait pu rester, mais en même temps je ne sais pas son degré d'appréciation des risques', a souligné le chef de l'ADDI.

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA GESTION MUNICIPALE



150 millions de francs CFA. C'est le montant que veut mobiliser dans les trois prochains mois, la commune Golfe 2 (Lomé) pour rendre salubre la commune et en faire une commune exemplaire. La commune Golfe 2 (Lomé) va investir 150 millions de Fcfa d'ici trois mois pour lutter contre l'insalubrité. Une partie de cette somme sera consacrée à l'achat de matériels de collecte des ordures ménagères (bennes, camions ...).

Le volet propreté encombre aux nouvelles communes, a rappelé mardi Komlan Agbotse, le préfet du Golfe.

Le maire, James Amaglo, a de grandes ambitions pour dynamiser Golfe 2. Nous développons un projet de redynamisation économique de la commune. Outre le ramassage des ordures, nous allons aussi aider les habitants les plus défavorisés.

Reste à boucler le budget. L'élu municipal compte sur des contributions volontaires des entreprises et, bien sûr, du gouvernement.

Les premières élections municipales organisées il y a un an - les premières en 30 ans - ont constitué l'aboutissement du processus de décentralisation.

Source : @republicoftogo.com

Zozo

ECONOMIE : CRASH FINANCIER



Combien ont perdu les compagnies ouest-africaines comme Air Côte d'Ivoire, Air Burkina, Air Sénégal et bien sûr Asky ?

Aucune ne communique sur les effets catastrophiques du coronavirus sur leurs activités. Mais c'est un désastre car plus aucun vol commercial n'est assuré depuis 3 mois.

Asky, qui opère depuis l'aéroport de Lomé, a pu sauver les meubles en assurant du cargo et des rotations pour le compte du PAM (Programme alimentaire mondial).

Mais les revenus générés ne sont évidemment pas suffisants. Raison pour laquelle tous ces transporteurs militent pour une reprise rapide du trafic avec l'ouverture des espaces aériens.

Les pays de la Cédéao et de l'UEMOA devraient s'entendre pour rouvrir leurs frontières au plus tard fin juillet. Toutefois, les experts estiment qu'il faudra des mois, sinon des années, pour retrouver les flux de passagers d'avant février 2020.

De nombreux clients redoutent de prendre l'avion par peur d'attraper le virus; d'autres sont réticents à l'idée de faire des tests PCR et, le cas échéant, de se retrouver en quarantaine loin de chez eux.

Les compagnies devront s'adapter dans un premier temps en réduisant leur offre afin de voir comment évolue le marché.

Source : @republicoftogo.com

FINANCES : LA BIDC PRÉSENTE PENDANT ET APRÈS



George Agyekum Nana Donkor, le nouveau président de la Banque d'Investissement et de Développement de la Cédéao (BIDC), s'est entretenu vendredi avec le Premier ministre, Komi Selon Kllassou.

La BIDC a déjà octroyé une enveloppe de 1,5 millions de dollars à l'ensemble des 15 pays membres pour lutter contre le covid-19. Nous sommes en discussion avec les partenaires pour solliciter une enveloppe plus conséquente en faveur des Etats membres, dont le Togo, a-t-il indiqué à l'issue de l'entretien.

La banque de développement prépare aussi l'après-covid.

Les échanges ont porté sur le processus de relance de l'économie durablement affectée par la pandémie, même si celle-ci semble contenue avec moins de 1.000 cas avérés au Togo.

Source : @republicoftogo.com

RAPPORT 2019 DE LA CNDH :

107 requêtes enregistrées

Au cours de l'exercice 2019, outre les saisines dont elle a été l'objet, la Commission nationale des droits de l'homme a enregistré au cours de l'exercice 2019, cent sept (107) requêtes auxquelles s'ajoutent seize (16) requêtes des années précédentes. Elle s'est autosaisie dans trois (03) affaires. C'est ce qu'on peut lire dans le rapport de la commission récemment rendu public.

Par Koudjoukabal

Selon la CNDH, sur les cent sept (107) requêtes enregistrées, quatre-vingt-sept (87) ont été déclarées recevables et vingt (20) irrecevables, car ne relevant pas de la compétence de la Commission. " Les 87 requêtes recevables ont fait l'objet d'investigations après leur classification " assure-t-on à la commission.

Comme les années passées, les requêtes portent principalement sur les droits civils et politiques (65,51%) et sont relatives pour l'essentiel aux allégations de détentions arbitraires, aux atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique. Le rapport fait ressortir que relativement aux droits économiques, sociaux et culturels (34,48%), le taux a connu une évolution par rapport à l'année 2018 (15,15%). " Cette hausse peut se justifier par l'intensification des activités de sensibilisation sur cette thématique par les différents acteurs " fait remar-

quer la commission. Au titre de l'exercice 2019, quarante-six (46) requêtes ont été clôturées. A celles-ci s'ajoutent quatre (04) des années précédentes.

Sur les cinquante (50) requêtes clôturées, vingt-neuf (29) requêtes ont été déclarées fondées, vingt et une (21) non fondées. La région maritime a enregistré le plus grand nombre de requêtes (76). Le rapport explique cela s'explique par le fait que le siège de la Commission est basé à Lomé, la capitale du pays où se concentre la plupart des services publics. De plus, la majorité des citoyens est plus instruite et connaît plus ou moins ses droits. La région maritime est suivie de celle de la Kara (11), de la Savane (10), de la Centrale (5). La région des plateaux, subdivisée en deux antennes, Plateaux-Est (3) et Plateaux-Ouest (2) enregistrent un nombre peu élevé de requêtes. Cela peut s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'une nouvelle antenne mise en service seulement en juin 2019.

Les requêtes reçues par la Commission ont mis en cause aussi bien des administrations publiques, des administrations privées que des personnes physiques.

Au niveau des administrations publiques, le ministère de la sécurité et de la protection civile est celui qui est le plus mis en cause avec trente-cinq (35) allégations soit 38,46% de la totalité des saisines. " La plupart des



Nakpa Polo, présidente de la CNDH (au micro)

allégations ont trait à des mauvais traitements, des atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique " fait-on savoir. Il est suivi par le ministère de la justice avec seize (16) requêtes soit 17,58% portant essentiellement sur des détentions arbitraires et des dénis de justice, le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales avec douze (12) requêtes soit 13,18% et le ministère de l'économie et des finances avec neuf (09) plaintes soit 09,89%. Si pour le ministère de l'administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales, les requêtes ont trait principalement aux entraves à la succession au trône royal (chefferie traditionnelle), pour le ministère de l'économie et des finances, elles sont liées à la sécurité sociale (pension de retraite) et aux atteintes au droit à la propriété (expropriation).

Au cours de l'année 2019, aux termes de l'article 35 alinéa 3 de la loi organique de la CNDH, la

Commission s'est autosaisie des trois (03) cas : l'affaire A.Z. relative à une manifestation organisée par le Parti national panafricain (PNP) le 13 avril 2019 à Bafilo, l'affaire des revendeuses de tomates au marché d'abattoir à ADAWLATO à Lomé, relative à la suspension de dix-sept (17) femmes revendeuses de tomates pour non-respect d'une décision prise par la Direction de l'Etablissement Public Autonome pour l'Exploitation des Marchés (EPAM) et l'affaire des présumés braqueurs abattus par la police en Juillet 2019.

Au total, quarante et une (41) requêtes auxquelles s'ajoutent 12 des années précédentes, sont en instance (celles dont l'instruction n'a pas été achevée avant la fin de l'année 2019). " Le déficit de collaboration de certaines administrations, le manque de moyens de la Commission et la complexité de certaines affaires sont les principales raisons qui expliquent le retard dans le traitement de ces affaires ", fait remarquer la CNDH.

CINEMA/TELEVISION :

La série documentaire autres Soleils d'Afrique pour une autre vision de l'Afrique

Il est temps que les africains s'approprient leur image et les diffusent à travers le monde pour faire un pied de nez aux productions occidentales qui ne filment le continent qu'à travers l'objectif des maux qui assaillent le continent. Le documentaire Autres Soleils d'Afrique en préparation s'inscrit dans cet esprit et veut remettre les choses à l'endroit. Cette série télévisée invite les téléspectateurs du monde entier à réinventer leur regard sur l'Afrique en mettant en lumière à travers ses épisodes, les savoirs africains ancestraux et modernes.

Les responsables de la production expliquent leur démarche. " Avec Autres Soleils d'Afrique, nous voulons situer le cadre d'une " réinvention de l'Afrique ". Il s'agit bien sûr de réinventer notre regard sur l'Afrique car à la fois paradis perdu ou terres de cataclysmes (coups d'états, famines, génocides...), l'Afrique est un continent qui semble, de plusieurs points de vue, condamné au pire comme au meilleur. Il serait pourtant utile de changer la lunette de vision, car " la terra incognita " des explorateurs d'antan s'est depuis très longtemps déjà autonomisée des atlas poussiéreux, dans lesquels on continue de l'enfermer, suivant des préjugés bien ancrés. Notre série s'inscrit dans le développement de notre engagement et collaboration entre les auteurs et réalisateurs de l'espace francophone notamment africain ".

Après plusieurs mois d'arrêt à cause de la crise sanitaire mondiale du Covid-19, la production déléguée de la série documentaire Autres Soleils d'Afrique, sera en tournée dans plusieurs pays africains. Le producteur exécutif accompagné du réalisateur



principal de la série foulera le sol togolais dès la reprise des vols apprend-on.

La série mettra donc en lumière à travers ses 6 x 26 minutes, les savoirs africains modernes tout en démon-

trant que loin d'être ce continent des ténèbres que l'on inscrit dans l'imaginaire collectif mondial, l'Afrique s'abreuve aux mille soleils des savoirs et de pensées agissantes et cohérentes, élaborant un tissu social et psycholo-

gique d'une rare force.

A terme, le Conseil International des Radios Télévisions d'Expression Française permettra une diffusion à l'échelle mondiale des films après leur sortie officielle. Avec cette première saison, les équipes de production vont parcourir 8 pays d'Afrique et 3 d'Europe et des Amériques afin d'encourager le public à réinventer son regard sur l'Afrique. " Avec une diffusion internationale via ses partenaires mondiaux et son principal co-producteur le Cirtef, "Autres Soleils d'Afrique" veut démontrer que loin d'être ce continent des ténèbres souvent inscrit dans certains imaginaires, l'Afrique s'abreuve aux mille soleils des savoirs, de pensées agissantes et cohérentes qui élaborent un tissu social diversifié et psychologique d'une rare force " indique-t-on.

AFFAIRE MADJOLBA :

La Commission d'enquête "n'a jamais envoyé des pistolets" en France (Gal Yark)

La justice togolaise a demandé l'expertise de la France dans "l'affaire Bitala Madjoulba", a confirmé le général Yark Damehame (ministre de la sécurité) à l'Agence Savoir News, mais la commission d'enquête "n'a jamais envoyé des pistolets" à la justice française.

"Le Togo a effectivement demandé dans le cadre de l'entraide pénale internationale, des expertises à la justice française", a souligné le ministre de la sécurité.

"La commission n'a jamais envoyé des pistolets, mais des balles issues des tirs de comparaison et



Gal Yark Damehame, président de la Commission d'enquête

leurs étuis", a précisé le général.

Selon Rfi qui a relayé l'information, "l'ambassadeur du Togo en France et frère aîné de la victime, a remis à la justice française, des scellés contenant "des pistolets et des

cartouches, saisis par les autorités togolaises à l'intérieur du camp militaire où le colonel a été tué".

Environ 75 pistolets ont été saisis avec leurs cartouches", a précisé cette source.

Rappelons que le Colonel Bitala Madjoulba, chef du 1er Bataillon d'Intervention Rapide (1er BIR), a été retrouvé mort dans la nuit du 3 au 4 mai dans son bureau.

La commission d'enquête diligentée pour faire la lumière sur ce dossier, est dirigée par le général Yark Damehame.

Source : @Savoir News

TRIBUNE LIBRE :

En attendant " la démocratie des bêtes sauvages... "

Selon wikipédia, la démocratie désigne aujourd'hui tout système politique dans lequel le peuple est souverain. L'expression de la souveraineté du peuple est ressentie à travers les urnes, dans un environnement de jeu électoral où toutes les institutions impliquées jouent en toute souveraineté leur partition et dans le strict respect des dispositions des textes de loi en vigueur.

Par Crédo TETTEH

Notre pays, le Togo, ne saura déroger à cette tradition qui veut que les institutions de la République se renouvellent librement et que le peuple soit au centre de toutes les décisions. C'est ainsi que nous, les Togolais, étions aux urnes le 22 février 2020, pour choisir librement le Président de la République pour un nouveau quinquennat, parmi une brochette de candidats.

Si la liberté, la possibilité, le pouvoir de choisir quelqu'un a été effectif le 22 février dernier, il faut reconnaître avec Henri Bergson, L'Évolution créatrice, 1907, qu'avoir le choix est synonyme de responsabilité et d'engagement.

Ainsi donc, les Togolais en tout discernement ont porté leur choix sur le vainqueur de la dernière présidentielle, ce dernier qui a par la suite prêté serment selon la Constitution et renvoyé dans ses charges. Quelle belle illustration de la démocratie, même si par extension elle peut aussi qualifier une forme de société, la manière de se gouverner qu'adopte une organisation ou encore un système de valeurs.

Démocratie comme défiance de l'autorité ?

Participer aux décisions politiques par le vote, est depuis des lustres une tradition au Togo. A chaque échéance électorale, les goûts et les désirs sont prononcés et tout est mis en œuvre dans tous les états-majors afin qu'au lendemain du vote, on voit se réaliser son rêve qu'est de remporter l'élection. C'est ainsi partout, même dans les grandes démocraties.

Une ambition est toujours nourrie



Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo

et y croire n'est qu'une obligation dont le soubassement est un choix, choix de compétir, désir de gagner ou éventualité de perdre et d'acceptation des résultats tels que proclamés par les Institutions en charge des élections.

En démocratie, le citoyen est au centre de l'action politique, de tout développement. Le citoyen a des droits mais aussi des devoirs. Ce citoyen est également appelé à considérer et respecter l'autorité de l'Etat, dans toute sa plénitude. Car un citoyen sans devoir est comme aller à la rivière avec un panier. On ne pourra ensemble, ainsi, rien faire de bon si l'on se cache derrière les vertus de la démocratie pour défier l'autorité établie, l'autorité de l'Etat. La démocratie ne saurait donc être synonyme de défiance de l'autorité.

Selon Michel Delaunay dans "Démocratie, autorité et école", la "démocratie se détruit tout autant en ne résistant pas à la tentation de la démagogie dont quelques expressions sont bien connues. La première consiste à mettre le terme de démocratie à toutes les sauces et à chercher à l'imposer dans des champs où ses principes ne conviennent pas ". Ce qui rappelle la notion de respect de l'autorité qui est en total déphasage avec la défiance de l'autorité.

Précisons que dans notre pays le Togo et surtout en fonction du jeu politique, on confond tout et facilement et par dérive, l'on assimile la démocratie et peut-être sa vivacité à la défiance de l'autorité. Bien mauvais

se conception car en démocratie, le juge ou l'autorité judiciaire n'est pas appelée à être ami de quelqu'un mais à faire respecter le droit. Tout simplement et de la façon la plus rigoureuse. Et dans le cas d'espèce de quelqu'un en conflit avec la loi et à qui la loi devra totalement s'appliquer, par le biais de la justice, il est de notre honnêteté de le souligner qu'on ne saurait se réfugier derrière la politique pour foutre du bordel et même défier l'autorité de la chose judiciaire parce qu'on vit dans un rêve impossible soit-il.

Les dérives d'un politique

Le candidat bien malheureux à la présidentielle du 22 février 2020, Agbéyomé Kodjo, s'est abonné dès la clôture du vote dans un processus de confusion et de déraillement notoire. Il nous en souvient que quelques heures seulement après la fermeture des bureaux de vote, le candidat de la dynamique Kpodzro s'était proclamé vainqueur des élections. Il s'inscrivit ainsi dans une logique de déraillement quitte à hypothéquer le vivre ensemble dans une démarche de mettre à mal les institutions de la République. C'est ainsi qu'en toute défiance de l'autorité, le perdant Agbéyomé Kodjo nomma deux individus de la diaspora respectivement premier ministre (Prof Antoine Koffi Nadjombé) et ministre des Affaires étrangères (Me Kwassigan Adjé-Woda Arnaud AGBA). Deux êtres humains qui ne représentent que leur propre ombre et incapables de toutes

actions légitimes, légales en faveur des populations togolaises si ce n'est de débiter des inepties sur les réseaux sociaux entre temps assimilables à des incantations d'un esprit confus.

Multipliant les incongruités politiques, Agbéyomé Kodjo tombe dans les mailles de la justice après des acrobaties dignes d'un débutant en politique et s'en ressort avec une liberté sous contrôle judiciaire, le 25 avril 2020 en quatre points bien précis dont l'essentiel coercitif est l'interdiction de faire toute déclaration tendant à remettre en cause les résultats du scrutin présidentiel du 22 février et l'abstention de toute déclaration ou attitude "tendant à remettre en cause et à saper l'ordre constitutionnel et institutionnel".

Se sachant en conflit avec les conditions de son contrôle judiciaire, le président du MPDD s'est volatilisé dans la nature tel du gaz carbonique suite à sa convocation le vendredi 10 juillet 2020 par devant le Doyen des Juges d'instruction. Triste réalité désormais pour Agbéyomé Kodjo qui doit courir dans tous les sens tel un forcené, dans une course sans fin et finalement condamné à une vie de rat.

Est-il encore besoin de rappeler que le gros perdant de la dernière présidentielle, qui s'impose une vie d'illusions à l'opposé de la réalité, était incapable de soutenir un argumentaire par des preuves palpables ? Eh oui, l'ancien premier ministre et aujourd'hui président du parti MPDD est victime de sa propre turpitude. Incapacité notoire de présenter un bout de papier justifiant de "sa prétendue victoire" mais surfant sur l'immaturité de la plupart de ceux qui le suivent, et même par procuration-allusion faite au suivisme béat du prélat Mgr Kpodzro, Agbéyomé Kodjo a tout faux. Il doit avoir ce courage indien de cesser de tromper "son peuple" et d'avoir un comportement politique décent.

Telle une poule mouillée, Agbéyomé Kodjo fait et vit de mouvements saccadés en toute perdition. Il se met à dos même l'autorité judiciaire, gratuitement et c'est bien malheureux.

Agbéyomé Kodjo, seul contre tous

Le passé peu reluisant de cet homme politique l'a vite rattrapé. Agbéyomé Kodjo n'a jamais fait l'unanimité autour de sa personne, bien plus autour de ses convictions politiques. Pour preuve, Jean Pierre Fabre et son parti l'Alliance nationale pour le changement (ANC) n'ont jusqu' alors insinué une quelconque victoire électorale du candidat fabriqué par Mgr Kpodzro qui au lieu de rassembler ce qui est épars, a plutôt divisé cette opposition politique anémiée par des années de lutte sans vision, sans mission et souffrant amèrement de stratégies gagnantes.

Une supposée reconnaissance de la victoire d'Agbéyomé Kodjo par le parti ANC l'aurait ragailardi et rendu fou. Hélas, Agbéyomé Kodjo n'aura pas eu ce prestige tant souhaité. Sinon en rêve ! Bref !

En attendant " la démocratie des bêtes sauvages", interrogeons la valeur morale de la démocratie. Questionnons également les deux facettes de l'exercice de l'autorité, l'obéissance et la sanction.

MALI / SOUMAÏLA CISSE DETENU PAR UN GROUPE DJIHADISTES :

Une synergie d'actions engagée par le Togolais Dr Gnagnon pour sa libération

Le président de l'URD (...) et chef de file de l'opposition malienne, Soumaïla Cissé, enlevé et détenu depuis le 25 mars 2020 par un groupe djihadiste dans le Nord Mali. Plus de 100 jours après son enlèvement, le Togolais, Dr Jean Emmanuel Gnagnon, le premier responsable du Mouvement " Togo Restauration ", a engagé une synergie d'actions afin d'obtenir sa libération...

" Je trouve que le cas de Soumaïla Cissé doit interpellé tous les hommes politiques africains engagés pour la démocratie, la paix et la stabilité en Afrique. La lutte contre le terrorisme doit être plus stratégique, plus concertée



Soumaïla Cissé (g) et Dr Jean Emmanuel Gnagnon (d) (Photo archives)

et très efficace ", a souligné Dr Jean Emmanuel Gnagnon qui réclame une synergie d'action d'organisations sous régionales, africaines et des Chefs d'Etats contre le terrorisme pour obtenir sa libération.

A l'image du premier responsable de responsable du Mouvement " Togo Restauration ", plusieurs voix se sont élevées pour appeler à la libération de Soumaïla Cissé, qui est une grande figure africaine.

Pour l'ancien candidat déclaré à l'élection présidentielle de 2020 au Togo, Dr Gnagnon " il est bien fondé de craindre, aujourd'hui, pour la vie de Soumaïla Cissé. J'appelle la communauté internationale, la CEDEAO, l'UA, les chefs d'Etat africains engagés dans la lutte contre le terrorisme à diligenter des actions synergiques afin de faire libérer l'honorable Soumaïla Cissé ". " Nous devons nous battre pour la sauvegarde de la démocratie en Afrique et condamner l'usage de la violence sous toutes ses formes. Pour l'avenir de la jeunesse africaine, l'engagement de tous contre le terrorisme est un devoir commun ", a-t-il poursuivi.

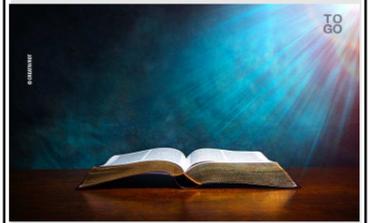
Tout en rappelant que toute la sous-région ouest africaine est en proie à l'extrémisme djihadiste, DR Gnagnon relève que le Togo a tout temps joué un rôle stratégique dans la lutte contre le terrorisme, et pour ce faire doit s'impliquer activement pour la

Suite à la page 6

lemedium2013@yahoo.fr

Zozo

SOCIÉTÉ : LE SEIGNEUR VA RETROUVER SES FIDÈLES EN PETIT NOMBRE



Les lieux de culte vont rouvrir de façon très progressive à partir du 17 juillet, a annoncé vendredi le ministère de l'Administration territoriale. Eglises et mosquées avaient été fermées en mars pour éviter la propagation du coronavirus. Les restrictions imposent l'ouverture de 5 paroisses par région et 3 par préfecture. Idem pour les mosquées. Gestes barrières et distanciation sociale sont recommandés aux fidèles.

Source : @republicoftogo.com

SANTÉ : SAISON À RISQUES



La saison des pluies est propice à la propagation du choléra. Moustafa Mijiyawa, le ministre de la Santé, a invité mardi la population à la vigilance.

Les conseils sont simples et répétés régulièrement, se laver les mains avec du savon, protéger les aliments contre les mouches et la poussière, laver correctement les fruits et légumes avant de les manger, bien cuire les aliments, boire de l'eau saine, faire les besoins dans les latrines.

Les épidémies de choléra sont liées à des facteurs saisonniers. Le choléra est une maladie extrêmement virulente qui peut provoquer une diarrhée aqueuse aigüe sévère.

Les symptômes apparaissent entre 12 heures et 5 jours après l'ingestion d'aliments ou d'eau contaminée.

Touchant les enfants comme les adultes, la maladie peut tuer en l'espace de quelques heures si aucun traitement n'est administré. Le Choléra est apparu pour la première fois au Togo en 1970. Depuis 1990, des épidémies importantes ont été enregistrées notamment en 1991, 1998, 2001, 2004, 2006.

Source : @republicoftogo.com

FINANCES : IL EXISTE UNE VOLONTÉ POLITIQUE



La corruption est un obstacle au développement. Mais comment y mettre un terme ou, à défaut, réduire son poids ?

Le Togo s'est engagé à traiter le mal à la racine. Un engagement pris par Faure Gnassingbé lors de sa campagne électorale en février dernier.

Les pouvoirs publics ont créé une institution dédiée. La Haute Autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCA) est chargée de mener ce difficile combat. Nous sommes très heureux de constater qu'il existe une véritable volonté politique, souligne Essohana Wiyao, le président de l'institution.

L'objectif est de lutter contre l'impunité et d'adopter le principe de la tolérance zéro.

Source : @republicoftogo.com

Zozo

SOCIÉTÉ : SOUTIEN DE DOHA AUX PLUS DÉFAVORISÉS



Qatar Charity (QC) a annoncé lundi le lancement de sa campagne 2020 'Eid al-Adha Udhiyah' qui cible 1,6 million de bénéficiaires dans 30 pays, dont le Togo.

Cette initiative va permettre aux plus défavorisés d'acheter un mouton à sacrifier à l'occasion du Tabaski (Aïd el-Kebir) qui aura lieu vers le 30 juillet.

"La campagne contribuera à redonner espoir à des milliers de personnes dans le besoin, en particulier dans les pays confrontés à des déplacements de population et traversant une période très difficile, en raison de la nouvelle épidémie de coronavirus", a déclaré Mohamed Rashid al-Kaabi, le directeur général de la Qatar Charity.

Cette Fondation est financée en grande partie par des donations en argent ou en nature de la part de la population, dans le cadre de la Zakat (dons aux plus pauvres).

Source : @republicoftogo.com

SOCIÉTÉ : PRIÈRES ET NORMES SANITAIRES



Les lieux de culte pourront rouvrir très progressivement à partir du 17 juillet. Mesures barrières et distanciation sociale sont évidemment la norme. 5 paroisses par région et 3 par préfecture. Idem pour les mosquées. Pas plus pour l'instant. Pas question d'autoriser les rassemblements de plusieurs milliers de fidèles au risque de participer activement à la propagation du coronavirus. La Conférence des évêques du Togo vient de publier un protocole sanitaire qui contient tous les détails sur les nouvelles dispositions.

Pas de procession ni d'offrandes, port de masque, lavage des mains...

C'est à ce prix que les fidèles pourront reprendre le chemin des églises, des temples et des mosquées.

Si la situation évolue positivement dans les prochaines semaines, les pouvoirs publics pourront alléger le dispositif.

Source : @republicoftogo.com

SOCIÉTÉ : LES RAPATRIEMENTS SE POURSUIVENT



Les autorités togolaises poursuivent les opérations de rapatriement de leurs ressortissants lancées depuis le mois d'avril. Un groupe de 64 Togolais en provenance de France et des pays de l'Union européenne est arrivé à Lomé vendredi par un vol spécial.

Les passagers ont été placés en quarantaine et bénéficient d'un suivi médical. Le ministère des Affaires étrangères a remercié les autorités françaises pour leur étroite coopération.

Les prochains rapatriements ne sont pas prévus avant le 1er pour des raisons techniques. La réouverture progressive des espaces aériens en Afrique devraient permettre aux Togolais vivant en Europe de regagner leur pays.

Plus compliqué en revanche dans des pays dont les aéroports sont toujours hermétiquement fermés.

Source : @republicoftogo.com

POLITIQUE : Agbéyomé, bas les masques

Tel un chien battu, couard et honteux de n'avoir pas pu assumer ses aboiements, Agbeyome Kodjo est rentré dans le maquis, la queue entre les pattes, laissant ainsi sur le carreau les têtus qui croyaient encore à ses beaux discours. L'heure est donc venue pour eux de se rendre compte de la roublardise de l'homme qui prétend avoir gagné les élections de février 2020. Ils doivent se mordre les doigts en ce moment, d'autant que la cagnotte de l'élection présidentielle qui vient d'être mise à la disposition des candidats a été sûrement emportée dans les affaires de leur cher "président". De toute façon, connaissant l'homme et son goût exagéré pour l'argent, ils n'auront droit à rien comme récompense, sinon des menus fretins.

Par Ali SAMBA

Politiquement, Agbeyome s'est moqué des Togolais qui lui ont fait confiance. Avoir 20% de l'électorat en ces temps où le parti au pouvoir se prélassait aisément comme le plus grande formation politique dans le

pays, ne pas savoir le capitaliser et fuir pour embrasser des chimères à l'étranger, n'est pas un signe d'intelligence. Mais, cela, il n'y a que lui, ses militants et sympathisants qui sauront quoi dire aux centaines de milliers de Togolais qui leur ont fait confiance.

La ligne de défense exploitée par la porte-parole de la DMK, Brigitte Adjamagbo-Johnson, qui est celle d'une crise politique au Togo, ne tient pas la route. Le contentieux électoral a été vidé par les institutions appropriées. "A la base, les choses ont été faussées parce qu'on a voulu régler un problème politique par la voie judiciaire en prétendant qu'un homme politique qui est dans son rôle, pose des actes dans l'exercice de ses responsabilités, dans un contexte particulier, un contexte post-électoral. Normalement, ce n'est pas la loi qu'il faut utiliser, ce n'est pas la loi qu'il faut lui appliquer. Ce qu'il faut faire, la solution, c'est une solution politique, On n'a même pas à se demander s'il y a violation des lois ou pas", dit-elle. Mais elle a tout faux.

Une réclamation des résultats sans qu'on y apporte des preuves tangibles ne saurait constituer une crise politique. Il n'y a aucune crise politique dans le pays. Si l'attitude d'avoir le pouvoir à tout prix n'avait pas conduit la DMK et Agbeyome Kodjo à se



Gabriel Messan Agbéyomé Kodjo

donner une certaine posture et mettre la république en danger, ils ne feront jamais face à la justice.

Quelles solutions politiques apportées à un acte comme celui d'utiliser les armoiries du pays pour la nomination de son Premier Ministre et de son ministre des affaires étrangères ?

Eux tous, en commençant par la dame Brigitte Adjamagbo, juriste et enseignante de surcroît, le savent très bien. Jean Pierre Fabre a toujours réclamé des victoires dans ce pays mais il n'est jamais allé aussi loin dans ses revendications et n'a jamais franchi la ligne rouge comme l'a fait Agbeyome. Parler de crise politique

est une arnaque que la DMK que les Togolais et la communauté internationale ne sauraient admettre. Elle devrait trouver autre chose pour justifier leur comportement inadmissible adopté depuis Février 2020. Quant à Agbeyome qui dit avoir peur pour sa vie, on peut lui souhaiter bon vent dans sa cachette ou dans son nouveau pays d'adoption. Le pays ne s'en portera d'ailleurs qu'au mieux. Les millions de FCFA empochés vont s'épuiser tôt ou tard. Alors, on verra, si comme par le passé, il reviendra au pays, d'autant que fuir lui est familier. On espère en ce moment-là seulement que sa vie ne sera pas en danger.

LUTTE CONTRE LA COVID-19 :

Les radios, principales sources d'information sur la maladie

Dans le contexte de la pandémie de la maladie à coronavirus, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEED) vient de rendre public les résultats d'une enquête réalisée sur la base d'un entretien téléphonique intitulée "Enquête à haute fréquence pour surveiller les effets négatifs potentiels de COVID-19 sur les ménages".

Selon l'INSEED, l'échantillon de cette enquête est tiré de la base de la première l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM). Pour cette étude, trois domaines ont été définis à savoir l'agglomération de Lomé (Lomé Commune, Golfe urbain et la partie urbaine de la préfecture d'Agoué), les autres milieux urbains (chefs-lieux des autres préfectures) et le milieu rural. Sur les 6 171 ménages, 2 189 qui disposent d'un numéro de téléphone, ont été sélectionnés pour constituer l'échantillon de base de la collecte. A l'issue de l'enquête de base qui s'est déroulée du 26 mai au 09 juin, au total 1 516 numéros ont été joints par les agents de collecte, soit un taux d'accessibilité de 69,3% au niveau national. Ce taux est plus bas en milieu rural (62,2%) qu'en milieu urbain. L'ensemble des ménages qui ont accepté le questionnaire jusqu'à la fin de l'interview est de 1 384 soit un taux de réponse de 91,3%. "Ceci est très satisfaisant pour une enquête par téléphonie" fait-on savoir à l'INSEED.

Des résultats, on note que la radio (81,6%) a été citée comme canal d'information sur les comportements à adopter face au virus. Un peu plus de la moitié des enquêtés (51,5%) ont déclaré avoir pris connaissance des informations sur le coronavirus par la télévision. La proportion des enquêtés est de (26,9%) pour l'information émanant d'une autorité locale et 28,5% d'un autre canal de sensibilisation. Un peu plus de 2 personnes sur 10 (2,3% et (2,6%) ont cité respectivement le guérisseur



Le siège de l'INSEED à Lomé

traditionnel/autorité religieuse et personnel d'une ONG comme canaux d'information sur les comportements à adopter face au virus.

Un peu plus de 9 personnes sur 10 (91%) ont déclaré être satisfaites de la riposte du gouvernement. Les motifs d'insatisfaction (pour les 9% de personnes enquêtées) sont relatifs au point de tests limités, pas d'assistance financière du gouvernement, retard dans la riposte du gouvernement, insuffisance de matériaux médicaux, insuffisance dans la communication et l'accès à l'information. Dans les détails, Il en ressort tout de même qu'un peu plus de la moitié des enquêtés (54,3%) ont cité l'absence d'assistance financière du gouvernement comme raison d'insatisfaction, 15,0% ont déclaré l'insuffisance dans la communication/l'accès à l'information comme raison d'insatisfaction. Seuls 11,2% d'enquêtés ont cité le retard dans la riposte du gouvernement comme raison d'insatisfaction.

Il faut rappeler que le Togo n'étant pas épargné par cette pandémie, le gouvernement a pris, depuis le 20 mars, certaines mesures y compris la fermeture des écoles, la fermeture des frontières, le couvre-feu dans les zones touchées par la pandémie qui ont eu des incidences sur la vie de la population. Ainsi, 80,3% des enquêtés ont réduit la fréquence de fréquentation des marchés ou des magasins d'alimentation et 78,8% ont annulé des

projets de voyage. Seuls 43,4% des enquêtés ont "constitué plus de stock de nourriture que d'habitude". L'approvisionnement en certains produits de base a été rendu impossible chez certains ménages (12,8% des ménages) pour diverses raisons. Ces raisons sont majoritairement d'ordre financier (manque d'argent et augmentation des prix). En dehors des raisons financières, la rupture des stocks dans les magasins, la fermeture des marchés et la limitation des déplacements ont aussi impactés quelques ménages pour l'achat des produits de base, souligne l'INSEED.

Les répercussions de la crise sur l'activité économique des togolais sont énormes. En effet, près d'un actif sur deux a dû arrêter son travail du fait de cette crise tandis que 16,4% ont vu leurs activités fermées ou contraintes de rester à la maison du fait du manque d'activité pour leurs entreprises. La crise a des répercussions sur les prix des produits de base empêchant certains ménages de pouvoir s'en approvisionner ; cependant 44% ont pris des dispositions pour constituer de stock de nourriture plus que d'habitude. Les répercussions sur l'activité économique sont importantes puisque près de la moitié des enquêtés ayant arrêté le travail l'ont fait à cause du COVID-19.

Une propagation rapide de la COVID-19 au Togo et d'éventuelles mesures d'endiguement pourraient avoir un impact sur le bien-être des ménages. L'INSEED rappelle que l'enquête à haute fréquence pour surveiller les effets négatifs potentiels de COVID-19 sur les ménages est répétitive pour une période de douze (12) mois consécutifs. Ainsi, les présents résultats constituent la première série de suivi des conditions de vie des ménages dans le contexte de la covid-19. L'institut et se propose d'organiser une réunion de partage du rapport de l'étude et préparer les travaux du prochain round.

MALI / SOUMAÏLA Cissé DETENU PAR UN GROUPE DJIHADISTES :

Une synergie d'actions engagée par le Togolais Dr Gnagnon pour sa libération

Suite de la page 5

libération du leader de l'URD.

Il faut rappeler que Dr Jean Emmanuel Gnagnon a rencontré, en 2017 et en 2018, le chef de file de l'opposition malienne, Soumaïla Cissé. Les deux hommes ont eu à échanger principalement sur l'engagement politique des jeunes et les défis démocratiques dans les pays africains.

Soulignons que Dr Jean Emmanuel Gnagnon n'est pas seulement épris pour les questions politiques togolai-

ses mais aussi africaines. Candidat déclaré à la présidentielle de 2020, Dr Jean Emmanuel Gnagnon, prend le parti de l'acteur politique, président de l'URD et chef de file de l'opposition malienne, Soumaïla Cissé. Il tient à exprimer toute sa solidarité à tous les membres de l'URD ainsi qu'à la famille biologique du leader de l'opposition malienne. Il réitère tout son soutien particulier à l'épouse et aux enfants de l'honorable Soumaïla Cissé.

JPB



COMMUNIQUE

Relatif à l'étude de référence sur l'appréciation des services aux contribuables

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à la Gouvernance Economique (PAGE), une étude de référence sur l'appréciation des services aux contribuables est commanditée par l'Office Togolais des Recettes (OTR). Cette étude vise à recueillir des informations sur la satisfaction des contribuables par rapport aux prestations de services, la perception de la corruption et le consentement volontaire à l'impôt. Elle recueille également les recommandations des contribuables à l'endroit de l'OTR pour l'amélioration de ses prestations.

La collecte de données de cette étude réalisée par le Bureau d'Ingénierie et de Management (BIM Consultance SA) se déroulera du 09 au 18 juillet 2020 via la plate-forme électronique suivante : <https://forms.gle/yotdbR2f8HzeN7Ec6>

Pour la réussite de cette importante opération, le Commissaire Général prie les responsables des entreprises choisies de façon aléatoire par le cabinet de bien vouloir faire remplir ce questionnaire par les personnes identifiées au sein de leur institution qui interagissent habituellement avec l'Office Togolais des Recettes.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration habituelle entre l'Office et le secteur privé pour le bon déroulement et la réussite de cette étude.

Fait à Lomé, le 8 juillet 2020

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODJE

LUBRIFIANTS DIRECT OIL

SAE50-1Litre	: 1 900 FCFA
SAE50-5Litres	: 9 000 FCFA
SAE50-25Litres	:42 500 FCFA
SAE50-208Litres	:320 000FCFA
MAX 15W40 208 Litres	:390 000FCFA



ESPERANCE DES BATISSEURS

TEL: +228 91 77 29 58

german formula